
Programme de Formation

Atelier Le Handicap en entreprise: Comprendre et Agir

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous les collaborateurs, quels que soient leur poste, leur âge et leur ancienneté, qu'ils soient ou non concernés par une situation de handicap ou une maladie chronique.



Objectifs pédagogiques

- Définir le handicap et distinguer handicap visible, handicap invisible et maladie chronique évolutive.
- Déconstruire les idées reçues sur le handicap au travail par le jeu et l'échange.
- Comprendre les étapes de la demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- Identifier les avantages concrets de la RQTH et les règles de confidentialité qui l'encadrent.
- Envisager des solutions d'aménagement de poste à partir de situations concrètes.
- Adopter une posture bienveillante et savoir orienter un collègue vers les bons interlocuteurs.



Compétences visées

- Dépasser les idées reçues et les représentations associées au handicap au travail.
- connaître les attitudes adaptées et les ressources vers lesquelles orienter
- Expliquer les principales étapes d'une demande de RQTH et ce que cette reconnaissance permet.



Description

1. Comprendre le handicap et dépasser les idées reçues
 - Atelier « La roue des idées reçues » : questions vrai ou faux sur le handicap, la loi du 11 février 2005 et les chiffres clés.
 - Handicaps visibles et invisibles, maladies chroniques : la diversité des situations (casques de réalité virtuelle)
 - Atelier « Ils vivent avec un handicap » : cartes de personnalités pour aborder le handicap invisible.
2. La RQTH en pratique
 - Atelier « Le parcours RQTH » : reconstituer en équipe les étapes de la démarche auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) sur un panneau collaboratif.
 - Différence entre RQTH, invalidité et inaptitude.
 - Les avantages pour le salarié : aménagement du poste et des horaires, aides financières et techniques, accompagnement, formation, maintien dans l'emploi.
 - Vrai/Faux sur la RQTH



3. Aménagements, acteurs et posture
 - Atelier « Quel aménagement ? Qui contacter ? » : études de cas en sous-groupes.
 - Le rôle du service de prévention et de santé au travail, des RH, du référent handicap le cas échéant et de l'assistante sociale.
 - Les partenaires externes : AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), Cap emploi.
 - Réagir avec justesse lorsqu'un collègue se confie : écoute, discrétion, orientation.



Prérequis

Aucun pré-requis.



Modalités pédagogiques

- Pédagogie active fondée sur le jeu et la coopération.
- Ateliers tournants en petits groupes : roue des idées reçues, immersion en réalité virtuelle, jeu de cartes, reconstitution du parcours RQTH.
- Études de cas en sous-groupes sur les aménagements de poste et les interlocuteurs à mobiliser.
- Apports théoriques courts entre les ateliers.
- Échanges et partage d'expériences dans un cadre bienveillant et confidentiel.



Moyens et supports pédagogiques

- Casque de réalité virtuelle
- Cartes de jeu (personnalités et situations de handicap)
- Roue des questions
- Panneau collaboratif



Modalités d'évaluation et de suivi

Quizz



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Un espace suffisant pour l'installation simultanée d'ateliers tournants.
- Un point d'affichage fixe et visible pour le panneau collaboratif, maintenu en place toute la durée de l'événement
- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu